Hygiène et Sécurité au Travail

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Identifier ses obligations de sécurité et y répondre avec les bons interlocuteurs

Public Visé

Responsables, animateurs sécurité, responsables de site.

Pré Requis

Savoir communiquer en français

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Repérer les principales obligations de l'entreprise en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail, et savoir y répondre.

Méthodes pédagogiques

- Repose sur une approche pragmatique, alternant des apports théoriques et des mises en situations pratiques sur le terrain.
- Remise d'un support aide mémoire à chaque participant.
- Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants

Parcours pédagogique

Une obligation de résultat
Accidents de travail et maladie professionnelle
L'essentiel de réglementation en matière de sécurité

- Les principes généraux de prévention (art L 230-2 du code du travail)
- Les textes applicables : lois, décrets, directives, normes, circulaires
- Les recommandations de la CRAM
- L'obligation de formation à la sécurité
- Les registres et affichages obligatoires
- Les documents obligatoires (document unique d'évaluation des risques, etc.)
- Les interventions des entreprises extérieures
- Le recours au travail temporaire
- Devoirs et responsabilité civile et pénale
- La délégation de pouvoir

Les acteurs de la prévention interne et externe

- Les instances représentatives du personnel : CHSCT / CE / DP
- Le médecin du travail.
- L'inspecteur du travail.
- La CRAM, etc.

Les connaissances essentielles en matière de prévention et les différentes natures de risques

- Les conditions de travail,
- Les risques liés aux équipements de travail (machines, outils, etc.)
- Le risque électrique,
- Le risque piétonnier en entreprise,
- Manutentions manuelles et postures,
- La manipulation et le stockage des produits dangereux,
- Le risque d'incendie, d'explosion,
- Le risque bruit,
- La signalisation sécurité,
- Les équipements de protection individuelles et collectives.

Les contrôles et principales vérifications obligatoires relatives aux :

- Ambiances de travail (bruit, éclairages, poussières)
- Equipements sous pression
- Appareils et accessoires de levage
- Chariots automoteurs
- Les installations électriques
- Les équipements de protection individuels et collectifs (harnais, etc.)

Matériels d'incendie ...

Qualification Intervenant·e·s

Formatrice Ergonome, consultante spécialisée dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité.

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en

Modalités d'accessibilité handicap

Nathalie Ripoll : nathalie@accoformation.com

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

10

Tarifs

Inter (Par personne) : **310.00 € HT**

Contactez-nous !

Sabine ACCO
Présidente SAS
Tél. : 0468250084
Mail : sabine@accoformation.com